

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

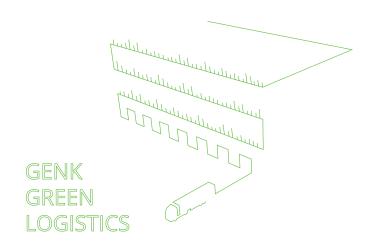
Information réglementée et privilégiée - embargo jusqu'au 30/06/2017, 11h45





La coopération Intervest Offices & Warehouses, Group Machiels, MG Real Estate et DEME obtient avec "Genk Green Logistics" l'attribution du développement de la zone B du site Ford à Genk.

La conclusion d'un accord contractuel avec le gouvernement flamand peut commencer.



Green Green Logistics, la joint-venture à créer entre Intervest, d'une part, et Group Machiels, d'autre part, assurera en collaboration avec le promoteur MG Real Estate et DEME Environmental Contractors, le redéveloppement d'un des plus vastes hubs logistiques à accès tri-modal en Flandre.

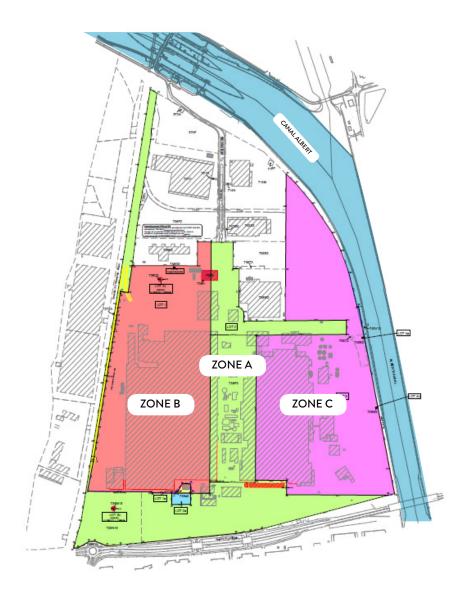
Le gouvernement flamand opte avec Genk Green Logistics pour le regroupement d'expertises complémentaires en matière de développement de terrains industriels de grande envergure en vue de redévelopper le site Ford à Genk en hotspot logistique. Genk Green Logistics devient l'investisseur final. DEME Environmental Contractors agit en tant qu'entrepreneur d'assainissement et MG Real Estate en tant que promoteur.

L'attribution à Genk Green Logistics comprend uniquement la zone B du site Ford. La zone A est destinée au domaine public et aux fonctions communes. De Vlaamse Waterweg est propriétaire de la Zone C.

## BEYOND REAL ESTATE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information réglementée et privilégiée - embargo jusqu'au 30/06/2017, 11h45



Genk Green Logistics planifie un tout nouveau projet dans la zone B qui consistera en un complexe logistique state-of-the-art d'environ 250.000 m² après développement complet. L'objectif est de développer cette superficie en phases, réparties sur plusieurs immeubles, selon les estimations sur une période de 5 ans.

Des informations détaillées relatives au financement du projet, aux rendements et aux autres conditions annexes seront communiquées systématiquement en fonction de la progression des différentes phases du projet.

La conclusion d'un accord contractuel avec le gouvernement flamand peut désormais commencer. Dans un premier temps il faudra procéder aux travaux nécessaires de démolition et d'assainissement des immeubles existants. L'assainissement du sol et les travaux d'infrastructure seront coordonnés par De Vlaamse Waterweg à la demande du gouvernement flamand. Entre-temps le développement de parties substantielles du site peut commencer.

# BEYOND REAL ESTATE

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information réglementée et privilégiée - embargo jusqu'au 30/06/2017, 11h45

Le site a une situation stratégique dans l'important corridor logistique Anvers-Limbourg-Liège. La totalité du site Ford a une superficie de terrain de 133 hectares dont 42 hectares pour la zone B. Le site dispose d'un accès tri-modal par le canal Albert, le rail et la proximité de l'E314 et l'E313. La grande envergure de ce site et son accès tri-modal sont des atouts uniques pour promouvoir Genk Green Logistics en tant que hotspot logistique.

Genk Green Logistics représente un plan de développement dont l'accent commercial repose nettement sur l'e-commerce. Genk Green Logistics prévoit de pouvoir attirer ainsi un large éventail d'utilisateurs sur le site, allant de détaillants pour activités d'e-commerce, de prestataires de service d'e-fulfilment à des tierces parties logistiques classiques. Genk Green Logistics sera toutefois ouvert à d'autres besoins logistiques ou à toute forme de fabrication intelligente.

En tant que projet de référence en matière de durabilité et d'aménagement qualitatif du territoire Genk Green Logistics sera réalisé comme un complexe d'immeubles logistiques, ayant des principes de durabilité élevés. Les immeubles seront certifiés BREEAM et équipés, entre autres, d'isolation avancée, d'un système de récupération d'eau, d'éclairage LED économe, de panneaux solaires et ils seront CO2 neutres.

"Intervest se réjouit de pouvoir développer avec des partenaires combatifs et complémentaires ce lieu unique en un hotspot logistique en Flandre. Ce développement correspond parfaitement à notre ambition axée sur l'extension de notre portefeuille logistique à des emplacements stratégiques."

JEAN-PAUL SOLS - CEO

Intervest Offices & Warehouses SA (ci-après Intervest), fondée en 1996, est une société immobilière réglementée publique (SIR) dont les actions sont cotées sur Euronext Brussels (INTO) depuis 1999. Intervest investit en Belgique dans des immeubles de bureaux et propriétés logistiques de première qualité, loués à des locataires de premier ordre. Les biens immobiliers dans lesquels il est investi sont principalement des immeubles modernes, situés à des emplacements stratégiques dans et en dehors du centre des villes. La partie se rapportant aux bureaux dans le portefeuille immobilier est concentrée sur l'axe Anvers-Malines-Bruxelles; la partie logistique sur l'axe Anvers-Bruxelles-Nivelles et Anvers-Limbourg-Liège, avec extensions en Belgique, aux Pays-Bas et vers l'Allemagne. Intervest se distingue lors de la location d'espaces en allant au-delà de la location de mètres carrés uniquement. La société va 'beyond real estate' en offrant des 'solutions clé en main': une solution globale sur mesure et pour le client comprenant les plans, l'aménagement, la coordination des travaux et le suivi budgétaire.

#### Pour plus d'informations veuillez contacter:

INTERVEST OFFICES & WAREHOUSES SA, société immobilière réglementée publique de droit Belge, Jean-Paul SOLS - ceo ou Inge TAS - cfo, T. + 32 3 287 67 87. http://corporate.intervest.be/fr/offices